CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E134936** **VALABLE JUSQU'AU** **15/10/2027**

ÉDITÉ LE 30/09/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 03/04/1995

Raison sociale : BUREAU TECHNIQUE DE L HABITAT

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 25/09/2026

Capital : 7 622

ROUTE DE SAINT-PHILIBERT
21220 GEVREY-CHAMBERTIN

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC DIJON 1995b00170

Siret : 400 487 518 00039

Code NACE : 4391B

Numéro caisse de congés payés : 4028429

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 10110929904

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 10110929904

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/07/2026

Téléphone : 03 80 60 06 75 **Fax :** 03 80 60 06 77

Portable : 07 76 79 46 39

Responsabilité légale :
RUIZ MICHEL PRÉSIDENT

Site Internet : www.bth21.fr

E-mail : bth21@orange.fr

Effectif moyen : 4 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 570 000 **Tranche de classification :** CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
	Cette entreprise est qualifiée, consultez le certificat RGE		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

30/09/2026 10:15

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E134936** **VALABLE JUSQU'AU** **15/10/2027**

ÉDITÉ LE **30/09/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 03/04/1995
Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 25/09/2026
Capital : 7 622

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC DIJON 1995b00170

Siret : **400 487 518 00039**
Code NACE : 4391B
Numéro caisse de congés payés : 4028429
Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 10110929904
Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 10110929904
Situation fiscale et sociale : A jour au 31/07/2026

Raison sociale : **BUREAU TECHNIQUE DE L HABITAT**

ROUTE DE SAINT-PHILIBERT
21220 GEVREY-CHAMBERTIN

Téléphone : 03 80 60 06 75 **Fax :** 03 80 60 06 77
Portable : 07 76 79 46 39

Site Internet : www.bth21.fr
E-mail : bth21@orange.fr

Responsabilité légale :
RUIZ MICHEL PRÉSIDENT

Effectif moyen : 4 **Tranche de classification :** EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
8611 PROB	Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Couvreur,Plâtrier / Plaquiste)	16/10/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	16/10/2025
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	16/10/2025
o Isolation des murs par l'extérieur	16/10/2025
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	16/10/2025
o Isolation des combles perdus	16/10/2025
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	16/10/2025

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

30/09/2026 10:15

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.